

FINANCEMENT

L'Unité Jean Monnet de la Commission européenne estime qu'il est important que les universités soient conscientes de la possibilité d'inviter d'anciens députés en tant qu'orateurs extérieurs.

C'est la raison pour laquelle, afin d'encourager l'intérêt positif du Programme PE au Campus par les bénéficiaires Jean Monnet, certains frais de voyage et de séjour qui sont directement liés à l'activité d'enseignement des anciens députés sont considérés comme des dépenses éligibles. En effet l'université peut utiliser une partie dédiée de sa subvention Jean Monnet pour couvrir les frais de déplacement de l'ancien député, si auparavant il a fait une demande de subvention préalable auprès d'un des "sous-programme Jean Monnet" et si elle a fait référence à la visite d'un ancien député dans son formulaire de demande de subvention ou si l'Agence exécutive (EACEA) a été informée et a accepté une activité supplémentaire durant la période d'éligibilité du projet.



« Je tiens à vous informer sur le succès de l'évènement que nous avons tenu à notre université avec la participation de M. Michael Elliott. La discussion de la table ronde était très intéressante pour les participants. Nous avons été ravis de le rencontrer et nous apprécions grandement son rapport et son aperçu personnel sur la problématique de l'enseignement supérieur. Au nom de notre communauté universitaire, nous tenons à exprimer notre gratitude au programme. »

Professeuse Irina Sikorskaya
Directeur de l'office des Relations internationales
Donetsk State University of Management

QUI CONTACTER

Si vous souhaitez participer au Programme PE au Campus, veuillez trouver le formulaire de candidature sur le site :

<http://www.formermembers.eu> > Programmes > PE au Campus.

Ou veuillez prendre contact avec le secrétariat de l'AAD à l'adresse ci-dessous:

Association des anciens députés au Parlement européen
JAN 2Q073
Parlement européen
Rue Wiertz
B-1047 Bruxelles - Belgique
Tél.: +32-2-284.07.03
Fax :+32-2-284.09.89
E-mail : formermembers@europarl.europa.eu
Site web : www.formermembers.eu

COMMENT TROUVER UN FINANCEMENT

Vous trouverez tous les détails relatifs à l'Action Jean Monnet sur :

http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/index_en.htm

Pour toute information sur les demandes de financement, prière de contacter la Commission européenne :

Jean Monnet Action
AEEAC – Agence exécutive «Éducation, Audiovisuel & Culture»
Rue Colonel Bourg, 135-139
1049 Bruxelles - Belgique
Tél.: +32-2-298.17.79
E-mail : eacea-ajm@ec.europa.eu

« Il s'agissait de ma première expérience avec le programme PE au campus, et j'en suis très satisfaite. Je suis convaincue que ce programme remplit pleinement son rôle. »

Barbara Dührkop
Membre de l'AAD



FMA PROGRAMME
EUROPEAN PARLIAMENT
TO CAMPUS

PROGRAMME PARLEMENT EUROPÉEN AU CAMPUS



«Un programme unique apportant la connaissance et l'expérience pratique du Parlement européen au sein des cours et sur les campus universitaires»

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PE AU CAMPUS ?



L'objectif de PE au Campus est de permettre aux universités d'utiliser l'expertise et l'expérience d'anciens députés du Parlement européen. Les anciens députés donnent gratuitement de leur temps pour encourager le travail de promotion de la connaissance et de la compréhension de l'Union européenne, notamment du Parlement.

D'anciens députés du PE passeront plus de temps sur les campus afin de partager leur savoir sur le fonctionnement réel des institutions de l'UE et les facteurs qui influencent le processus décisionnel de l'UE.

Outre la présentation du processus législatif européen, les anciens députés sont également à disposition pour aborder des domaines spécialisés des politiques de l'UE.

Le Programme est ouvert aux candidatures de toutes les universités et de toutes les institutions de troisième cycle. Un accent particulier est placé sur les programmes d'études européennes et les facultés d'intégration européenne.

J'espère que vous envisagerez de participer à notre programme.

Cordialement

Hans-Gert PÖTTERING
FMA President, Former President of the European Parliament

RENCONTRER LES BESOINS DES UNIVERSITÉS

PE au Campus est un programme flexible qui est adapté aux besoins des universités et des institutions.

L'idée consiste à ce que d'anciens députés représentant divers horizons politiques se rendent dans les universités et y donnent des conférences sur l'Union européenne et ses instituts sur une période allant jusqu'à 6 jours.

Généralement, les anciens députés sont disponibles pour un éventail d'activités incluant des conférences, des séminaires, des cours dirigés ou l'assistance aux étudiants de 3^e cycle. Cet engagement se conçoit à la fois avec la faculté et les étudiants.

L'université peut également décider d'utiliser le programme afin qu'il coïncide avec une activité importante de l'année académique comme une «Semaine de l'Europe» ou la «Journée de l'Europe» le 9 mai. Les anciens députés sont alors à disposition pour des activités liées à l'ensemble de la communauté universitaire comme des entretiens avec les médias locaux, des discussions au sein de forums publics ou des discussions de groupe.

PE au Campus peut aussi fournir des orateurs sur des sujets déterminés à l'occasion de conférences, séminaires ou universités d'été.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME

L'initiative revient à l'université. Idéalement, avant le début de l'année académique, un plan est mis en place concernant les domaines où l'expérience et l'expertise des anciens députés du Parlement européen peuvent se traduire par des éléments supplémentaires importants dans le syllabus.



L'AAD s'efforce alors de rencontrer les exigences de l'institution à l'aide de sa base de données qui détaille les domaines d'expertise des anciens députés. Les critères sont notamment les commissions parlementaires, les rapports rédigés, les langues parlées, etc. L'AAD transmet ensuite une sélection de noms à l'université, avec le détail des expertises. L'université procède au choix final en consultation avec l'Association.



L'université assumera les frais de déplacement aller-retour de l'ancien député depuis son lieu de résidence, ainsi que ses dépenses sur place – c'est-à-dire logement, repas, matériel administratif et transports locaux. Si toutefois, l'université ne dispose pas de fonds indépendants pour couvrir les frais de déplacement de l'ancien député, elle peut utiliser une partie dédiée de sa subvention Jean Monnet si auparavant l'Université a fait une demande de subvention à un des "sous-programme Jean Monnet" (par exemple Chair Jean Monnet ou Module Jean Monnet) et si elle a fait référence de la visite d'un ancien député dans son formulaire de demande de subvention ou si l'Agence Exécutive (EACEA) a été informée et a accepté une activité "supplémentaire pendant la période d'éligibilité du projet.

L'AAD du PE dispose d'un petit fonds de réserve pour assister avec ces frais et la demande peut être faite directement à l'AAD si le financement provenant d'autres sources privées ou publiques n'est pas imminent. Une fois la sélection finale effectuée, l'université est en contact direct avec l'ancien député invité. Ensemble, ils déterminent les détails logistiques et le programme académique de la visite.

Si vous souhaitez participer au Programme PE au Campus, veuillez trouver le formulaire de candidature sur le site :

<http://www.Formermembers.eu> > Programmes > PE au Campus

L'AAD reste à la disposition de l'université pour toute aide supplémentaire relative à la visite prévue.